

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BLOIS - 4101 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 13/08/2025 - 4826 - 2023 B 00732 - 979 151 032 - A.M.J.O.

Liasse 24 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.M.J.O.</u>				Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>4 Rue Nicolas Copernic 41100 VENDOME</u>																			
SIRET <table border="1"><tr><td>9</td><td>7</td><td>9</td><td>1</td><td>5</td><td>1</td><td>0</td><td>3</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr></table>						9	7	9	1	5	1	0	3	2	0	0	0	1	3
9	7	9	1	5	1	0	3	2	0	0	0	1	3						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																			
				Exercice N clos le <u>31/12/2024</u>															
ACTIF				Brut 1	Amortissements Provisions 2														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles																		
	Fonds commercial *		010	012															
	Autres *		014	016															
	Immobilitisations corporelles *		028	030															
	Immobilitisations financières * (1)		040	042	5 325 421														
Total I (5)			044	048	5 325 421														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052															
		Marchandises *	060	062															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070															
		Autres * (3)	072	074	353 542														
	Valeurs mobilières de placement		080	082	300 617														
	Disponibilités		084	086	10 677														
	Charges constatées d'avance *		092	094															
Total II			096	098	664 836														
Total général (I + II)			110	112	5 990 257														
PASSIF				Exercice N 1	NET														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	5 325 421														
	Écarts de réévaluation			124															
	Réserve légale			126	15 534														
	Réserves réglementées *			130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	132	295 149														
	Report à nouveau			134															
	Résultat de l'exercice			136	345 279														
	Subventions d'investissement			137															
	Provisions réglementées			140															
	Total I			142	5 981 383														
Provisions pour risques et charges			Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	42														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	3 930														
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169	172	4 590														
	Comptes courants d'associés			173	312														
	Autres dettes			175															
	Produits constatés d'avance			174															
Total III			176	8 874															
Total général (I + II + III)			180	5 990 257															
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195															
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182															
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184															

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Expert-comptables janvier 2024 - Etat préparatoire

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 502 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SASU A.M.J.O.		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 31/12/2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218		
		Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production				222		
	Production stockée *					224		
	Production immobilisée *					226		
	Subventions d'exploitations reçues					230		
Autres produits						232		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						234		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					236		
	Variation de stocks (marchandises) *					238		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					240		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					242	4 542	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				244		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		250		
	Rémunérations du personnel *					252		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					254		
	Dotations aux amortissements *					255		
	dont amortissement du fonds de commerce						256	
	Dotations aux provisions					262		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260		
	Total des charges d'exploitation (II)						264	4 542
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(4 542)	
Produits financiers (III)		280	354 411	Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347		300		
Impôt sur les bénéfices *		(VII)				306	4 590	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	345 279	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	345 279	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	4 590			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	15 795	330	33 296	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991						
	ZPANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit			346			350 352 565	
	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies A)	655	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies A)	643				
	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies B)	645	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies C)	647				
Droit divers	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies D)	648	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39. decies E)	641				
	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies F)	990	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies G)	649				
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352 30 600 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370 30 600 372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAOIE Experts-comptables janvier 2024 - Etat préparatoire.

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 04 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 990 257,14 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 345 279,29 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/03/2025 par les dirigeants.



Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable



Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	5 325 421			5 325 421
TOTAL	5 325 421			5 325 421

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Titres mis en équivalence Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé Actif circulant et charges d'avance	353 542	353 542	
TOTAL	353 542	353 542	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	3 524
TOTAL	3 524

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5 325 421	1,00	5 325 421
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5 325 421	1,00	5 325 421

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	42	42		
Dettes financières diverses	312	312		
Fournisseurs	3 930	3 930		
Dettes fiscales et sociales	4 590	4 590		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	8 874	8 874		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	3 042
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 084

[Signature]

A.M.J.O.
Société par actions simplifiée
Au capital de 5.325.421 euros
4 rue Nicolas Copernic
41100 VENDOME

979 151 032 RCS BLOIS

2025
4826

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**PROJET DE RESOLUTION SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 MAI 2025**

L'Assemblée Générale sur la proposition du Président décide d'affecter le résultat dans les conditions suivantes :

Le résultat net comptable arrêté en bénéfice est affecté de la manière suivante :

Réserve légale	17.263,96 €
Dividendes	328.015,33 €
BENEFICE NET	345.279,29 €

**TEXTE DE RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 MAI 2025**

L'Assemblée Générale sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat dans les conditions suivantes :

Le résultat net comptable arrêté en bénéfice est affecté de la manière suivante :

Réserve légale	17.263,96 €
Dividendes	328.015,33 €
BENEFICE NET	345.279,29 €

Le Président.





● COMMISSAIRE AUX COMPTES

AMJO

4 rue Nicolas Copernic
41100 VENDOME
RCS 979 151 032

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

AMJO
4 rue Nicolas Copernic
41100 VENDOME
RCS 979 151 032

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

A l'Assemblée générale de la société AMJO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AMJO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les participations qui ont été examinées et validées au vu des documents probants. La valeur des actifs financiers a été appréciée dans le respect des principes de prudence et de continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport de gestion du Président et des autres documents adressés à l'associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que le rapport de gestion ne mentionne pas les prises de participation intervenues au cours de l'exercice. Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous informons que la société a procédé au cours de l'exercice à la prise de participation suivante : prise de participation à hauteur de 50 % dans la SARL COSEEF pour un montant de 5.325.421 €.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion du Président. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours,
Le 28 avril 2025

Le Commissaire aux comptes
Cabinet AJILEC
Frédéric BRUNAULT





NOS MISSIONS

- Missions d'audit légal • Commissariat aux apports et à la fusion •
- Transformations de sociétés • Missions particulières • Audit d'acquisition •

Bilan Actif

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	5 325 421		5 325 421	5 325 421
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	5 325 421		5 325 421	5 325 421
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	353 542		353 542	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	300 617		300 617	299 989
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	10 677		10 677	14 468
Charges constatées d'avance (3)				
ACTIF CIRCULANT (II)	664 836		664 836	314 457
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	5 990 257		5 990 257	5 639 878
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé :)	5 325 421	5 325 421
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	15 534	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	295 149	
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	345 279	310 683
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	5 981 383	5 636 104
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42	40
Emprunts et dettes financières divers	312	312
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 930	1 482
Dettes fiscales et sociales	4 590	1 940
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	8 874	3 774
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	5 990 257	5 639 878
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	42	40
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/12/2024			31/12/2023
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			4 542	5 518
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			4 542	5 518
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-4 542	-5 518
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)			353 542	318 141
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement			869	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			354 411	318 141
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			354 411	318 141
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			349 869	312 623

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	4 590	1 940
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	354 411	318 141
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 132	7 458
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	345 279	310 683
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées	3 524	
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 04 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 990 257,14 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 345 279,29 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/03/2025 par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	5 325 421			5 325 421
TOTAL	5 325 421			5 325 421

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance	353 542	353 542	
TOTAL	353 542	353 542	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	3 524
TOTAL	3 524

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5 325 421	1,00	5 325 421
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5 325 421	1,00	5 325 421

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	42	42		
Dettes financières diverses	312	312		
Fournisseurs	3 930	3 930		
Dettes fiscales et sociales	4 590	4 590		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	8 874	8 874		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	3 042
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 084

Autres informations

Rémunération des dirigeants
Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

